Municipalité de Mont-Blanc

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : --

Il y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mont-Blanc le 3 novembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente au 100, place de la Mairie à Mont-Blanc.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande 2026-20077

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation mineure visant à permettre un espace naturel représentant 45,7 % de la superficie du terrain, alors que la grille de spécifications de la zone Vc-406 prévoit un espace naturel minimal de 60 %.

Demande visant également à permettre la construction de murs de soutènement d'une hauteur de 2,42 mètres et qui ne sont pas réalisés en paliers successifs, alors que l'article 118 du Règlement de zonage no 194-2011 prévoit que les murs de soutènement doivent être construits en paliers successifs et que la hauteur de chacun des paliers doit être égale ou moindre à la distance horizontale entre les paliers. L'article 118 prévoit aussi une hauteur maximale de 2 mètres pour tout mur de soutènement.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ: 118, chemin de la Baie.

Demande 2026-20064

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal implanté à 4,93 mètres de la ligne avant et à 5,35 mètres de la ligne latérale avec un coefficient d'occupation du sol (COS) de 13,48%, alors que la grille des spécifications de la zone Vc-586 du Règlement de zonage numéro 194-2011 prescrit une marge avant minimale de 10 mètres, une marge latérale minimale de 8 mètres, un COS maximal de 8 %.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ: 1310, chemin Legault.

Toute personne ou tout organisme intéressé qui désire se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure pourra le faire en personne lors de la séance du conseil.

DONNÉ à Mont-Blanc ce 14 octobre deux mille vingt-six.

Caroline Fouquette
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe